



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 19 JUIN 2023

Le présent compte rendu comporte 5 pages et 6 annexes.

L'assemblée Générale s'est tenue au dépôt des locomotives de Longueville (sous la rotonde, voie 1) avec présentation en streaming sur Youtube

Au 31/12/2022, notre association comptait 149 membres à jour de leur cotisation dont 53 permanents.

La séance est ouverte à 9h16 par le Président Guillaume GRISON :

"Merci beaucoup d'être venu à l'Assemblée Générale de l'AJECTA 2022. On a enfin la voie 1 de la rotonde que l'on attend depuis des années et des années, donc l'Arlésienne n'en est pas une, n'en est plus une. Donc nous sommes heureux de vous accueillir voie 1 dont, et je sais très bien que ça brûle les lèvres de tout le monde, on ne sait pas encore ce qu'on va en faire mais, bon, on l'a, voilà. On ne l'attendait plus, on l'a. Voilà jusqu'à la fin du mois pour l'instant, elle restera comme ça après on verra bien."

I- **Bilan moral**

Guillaume GRISON, Président de l'association présente le bilan moral de l'année 2022 dont vous trouverez le texte en **annexe 1**

II- **Bilan financier du Trésorier**

Olivier GONCALVES, Trésorier de l'association, lit le rapport financier (**annexe 2**) présentant le compte de résultat 2022, le bilan ainsi que le budget prévisionnel 2023 (**annexes 3**)

"Dans le budget prévisionnel vous allez voir 445000 €uros d'achat de prestation de service, ça correspond aux locomotives qui sont venues au festival donc c'est les devis qui ont été faits par les associations donc en fait cette somme là dans le budget prévisionnel initial que j'avais présenté au Conseil d'Administration;

Le festival n'était pas passé donc je ne l'avais pas mise là. Le festival étant passé j'ai indiqué exactement ce qu'on a dépensé.

Donc dans les dépenses après le loyer on est sur des montants habituels (frais de déplacement ajustés par rapport au réalisé en 2022) ensuite on est comme les autres années et cela nous fait un total de 682180 €uros de charges pour les recettes il faut équilibrer le budget prévisionnel (on ne peut pas avoir un budget déficitaire) pour les produits manifestations de bienfaisance billets de trains, 4000 €uros cela correspond la prévision des trains du Père Noël de de la Citrouille prévus en fin d'année, les entrées musée par rapport à 2022 à peu près la même chose les manifestations de bienfaisance là c'est ce qu'on a gagné au niveau du festival et un peu de prévisionnel des trains de fin d'année. Pour les activités annexes (boutique, buvette, location mise à disposition de patrimoine c'est les chiffres habituels. On espère voir remonter les chiffres des cotisations. Les dons de mécénats du festival sont des engagements

fermes, donc 125000 €uros qui ont, déjà, été versés ou certains de l'être. Plus les réserves dormantes de 120 000 €uros. Pour équilibrer le budget il va falloir prélever 62980€uros sur des projets en cours et sur lesquels on n'avait pas d'engagement donc sans subvention ni de fond dédiés

L'ensemble de la documentation comptable est à votre disposition, sur rendez-vous, au bureau du dépôt. Le bilan et le compte de résultat synthétique seront publiés au journal officiel conformément à la législation en vigueur."

III- Rapport du Commissaire aux Comptes Mathieu BROSSEAU

"En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association je vous délivre mon opinion par l'intermédiaire du rapport qui sera inclus dans la documentation. Ce rapport fait état d'une certification de vos comptes tels qu'ils vous ont été présentés. Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une représentation fidèle du résultat des opérations d'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association au 31 décembre 2022.

Nous avons également un rapport spécial à établir s'agissant des conventions réglementées qui pourraient être passées et à soumettre à l'assemblée et je vous informe qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice à soumettre à votre approbation.

Je vous remercie "

Le Président reprend la parole :

"Comme pour toutes les assemblées générales nous avons à renouveler pour 1/3 les membres du Conseil d'administration. Je vous propose, puisque nous avons 3 présents sur les 4 candidats, que Philippe, Luc et Pascal se présentent. Ensuite ce sera Alexandre en vidéo"

Annexe 4 : Professions de foi des candidats.

"Quatre candidatures, suite au départ de Jean Claude, notre vice-président, qui ne renouvelle pas et dont je tiens à saluer l'excellent travail pendant toutes ces années que ce soit en termes d'administrateur que au poste de vice-président, en espérant que cela ne l'empêchera pas de continuer peut-être de poursuivre les activités cinéma, mais en tout cas un grand merci et un grand merci à Eric ALEXANDRE TIRET qui a assuré l'intérim suite au décès d'Alain RICOEUR l'an dernier et grand merci, aussi, à Séverin ALEXANDRE, qui n'est pas là, et qui durant toutes ces années au conseil d'administration a fait un excellent travail également. Donc merci aux sortants et bienvenue aux entrants."

IV- Présentation du vote :

Présentation du scrutin; ceux qui ont une adresse mail recevront 2 mails vous permettant de vous connecter à la plateforme de vote bellenios. Même plateforme de vote que les années précédentes et deux semaines pour exprimer son vote.

Pour ceux qui n'ont pas d'Email, il ont reçu un courrier papier donnant la possibilité de renvoyer un petit bordereau désignant donner pouvoir à un membre ayant une adresse mail. Et donc ce membre recevra les codes pour la personne qui lui a donné pouvoir. Trois pouvoirs, dans ce cadre-là, ont été reçus.

Pendant ces deux semaines connectez-vous à la page assemblée générale sur le site web de l'association (www.ajecta.fr) vous aurez toutes la documentation dont le rapport du Président, celui du trésorier, les rapports du commissaire aux comptes, les comptes le petit diaporama qu'on va vous présenter commenté .

Si vous avez des questions n'hésitez pas à envoyer un message à contact@ajecta.org .

Comme chaque année, par ces opérations de vote, vous êtes consultés sur :

- L'approbation du rapport moral présenté par le Président
- L'approbation du bilan financier présenté par le Trésorier
- L'approbation des comptes de l'exercice clos.
- Le quitus aux administrateurs pour leur gestion.
- L'approbation du budget prévisionnel 2023.
- Le renouvellement des 4 postes d'administrateurs.

V- **Faits marquants 2022**

Présentation par le secrétaire de l'association,, Philippe VIEUX-COMBE (par délégation du président)

Ces faits marquants ne concernent que l'année 2022.

- Une grande pensée à Alain qui nous a quittés l'an dernier. Il nous manque à tous.
- Le musée vivant qui en 2022, après 2 ans de fermeture, remonte la pente revenant presque au bon niveau de 2017. Pour 2023 cela commence bizarrement on est à la moitié de l'année et on atteint le 1/3 de notre fréquentation. Durant les années précédentes nous avons fait nos meilleures fréquentations en mai, juin et septembre.
- Le musée ouvre 90 jours par an avec 30 visiteurs par jour en moyenne. Avec plus de jours d'ouverture, le nombre de visiteurs devrait augmenter. Actuellement on est limités par le nombre de week-ends par an soit moins de 100 jours par an.
- 57 cotisants en moins en 2022, la bonne nouvelle est que sur ces 57, une trentaine ont re-cotisé en 2023
- Démontage de la voiture "Titanic" pour départ au train des Mouettes pour une reconstruction complète.
- Le train de Pâques a été annulé car on ne pouvait pas rouler sur Villiers St Georges.
- De gros travaux sur la TB407 dans l'objectif de la faire rouler en 2023, ce qui a été réalisé..

VI- **Questions diverses :**

Depuis 2018, sur le site de l'AJECTA en interne la page du conseil d'administration est en travaux. On n'a pas connaissance du conseil d'administration et de ses membres. Cela n'apparaît nulle part ni par voie d'affichage en interne.

La constitution du Conseil d'administration est indiqué sur la page "assemblée générale". La seule page blanche ou "en travaux" est celle de l'organigramme (qui n'existe pas)

Où apparaît, concrètement, la constitution du conseil d'administration ?

Dans le compte rendu de l'assemblée générale il y a le résultat du vote et la liste des 9 administrateurs avec leurs années de début et de fin de mandat. De plus, en annexe il y a le compte rendu du 1er Conseil d'Administration suivant l'AG, dit CA de constitution, durant lequel sont élus les membres du bureau (Président, Vice Président, Secrétaire, Trésorier, Secrétaire adjoint et Trésorière adjointe) pour l'année à venir. Ce compte rendu est sur le site www.ajecta.fr (rubrique association), sur le tableau virtuel de l'extranet AJECTA et sur le panneau d'affichage "papier" au dépôt.

Où en est le projet de train touristique ?

Le projet des trains touristiques est toujours d'actualité. C'est un peu l'Arlésienne comme la voie 1, en espérant que cela ne durera pas aussi longtemps. Avec le festival on a obtenu quelques travaux sur la partie haute de la ligne qui, mais je m'avance peut-être un peu, permettra de retrouver une activité régulière d'exploitation sur la ligne et, de ce fait, pouvoir, enfin, lancer la circulation touristique de manière un peu plus régulière alors ça ne sera pas le cas pour 2023 parce qu'avec le festival on a décidé de faire une trêve des confiseurs jusqu'au début du second trimestre. Donc durant toute la période estivale aucune circulation de programmée. Par contre c'est effectivement quelque chose que l'on va remettre à l'ordre du jour avec les élus locaux et l'office du tourisme de Provins pour 2024.

Merci à tous pour votre participation, au plus tard, à l'année prochaine et pour ceux qui viennent régulièrement dans les activités du dépôt à bientôt au dépôt

A 10h09, l'Ordre du Jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

VII- **28 juin 2023 : Annonce des résultats :**

Le vote est clos 28 Juin 2023 à 12h00 55 Votants / 149 inscrits

30 membres permanents ont voté sur 53 inscrits. Le quorum (14) est atteint.

Le Procès Verbal de tenue du bureau de vote figure en **annexe 5** au présent compte rendu

Les résultats sont :

- Le rapport moral est approuvé par 54 voix pour et 1 contre,
- Le bilan financier est approuvé avec 53 voix pour et 2 abstentions,
- Les comptes de l'exercice clos sont approuvés avec 53 voix pour et 2 abstentions,
- Le quitus est donné aux administrateurs par 52 voix pour, 1 contre et 2 abstentions,
- Le budget prévisionnel est approuvé par 50 voix, 1 contre pour et 4 abstentions,
- Pascal BERGER est élu au poste d'administrateur avec 51 voix pour, 2 contre et 2 abstentions,
- Luc DUVERGER est élu au poste d'administrateur avec 51 voix pour, 2 contre et 2 abstentions,
- Philippe MALIGOT est élu au poste d'administrateur avec 50 voix pour, 2 contre et 3 abstentions,
- Alexandre VALEMBOIS est élu au poste d'administrateur avec 50 voix pour, 1 contre et 4 abstentions,

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- Poste n°1 AG Exercice 2020 (AG 2021) : Karine GIRARD
- Poste n°2 AG Exercice 2020 (AG 2021) : Guillaume GRISON
- Poste n°3 AG Exercice 2020 (AG 2021) : Philippe MALIGOT
- Poste n°4 AG Exercice 2022 (AG 2023) : Luc DUVERGER
- Poste n°5 AG Exercice 2022 (AG 2023) : Pascal BERGER
- Poste n°6 AG Exercice 2022 (AG 2023) : Alexandre VALEMBOIS
- Poste n°7 AG Exercice 2021 (AG 2022) : Cyprien BARTHÉLEMY
- Poste n°8 AG Exercice 2021 (AG 2022) : Olivier GONCALVES
- Poste n°9 AG Exercice 2021 (AG 2022) : Philippe VIEUX-COMBE

Le Conseil d'Administration est convoqué le Samedi 28 Juin à 19h, avec, pour ordre du jour, l'élection du Bureau.

Le compte rendu de ce Conseil d'administration figure à l'**annexe 6**.

Le Secrétaire de l'AJECTA
Secrétaire de séance

Le Président,



Philippe VIEUX-COMBE



Guillaume GRISON

BILAN MORAL

Exercice 2022

Chers membres et amis,

J'ai le plaisir de vous présenter, ci-après, le bilan moral de l'exercice 2022 de notre association.

Suite à une forte demande, nous avons fait le choix en début d'année d'organiser cette assemblée générale ordinaire en présentiel.

Concernant le bilan moral de l'année 2022, elle a été tout comme 2021 une année plutôt moyenne d'un point de vue des événements.

Concernant les circulations, aucune circulation au premier semestre, le deuxième semestre a été plus riche, car nous avons pu circuler pour les journées vapeur entre Longueville et Provins grâce au concours de SNCF CMR (Cellule Matériels Radiés) le samedi et dimanche.

Faute de pouvoir circuler sur Villiers saint Georges, nous avons dû nous résoudre à circuler en direction de Romilly sur Seine pour les trains de la citrouille et le père Noël.

Côté musée, l'activité au fil de l'eau qui ne paye pas de mine, mais constitue une activité non moins intéressante vient de se voir terminé le poste de Cravant-Bazarnes. Ce poste d'aiguillage récupéré dans l'Yonne en 2008 a enfin retrouvé ses fondations et ses leviers Vignier.

A noter que L'activité musée nécessite des bénévoles quasiment 52 dimanches par an et une trentaine de samedi et jours fériés, tout cela reposant trop souvent sur les mêmes bénévoles.

Ne pas hésiter à aider, car en cas de problème de santé ou autre d'un de nos principaux guides, c'est une activité entière de l'association qui serait à l'arrêt.

Sur le volet atelier, de belles choses ont été réalisées. Notamment les travaux sur la chaudière de la 141TB407 avec la repose de la chaudière dans son châssis et la poursuite du remontage avec comme objectif ambitieux de la faire circuler pour le festival 2023 ou à minima de la mettre en pression pour l'occasion.

Côté atelier toujours, il ne faut pas oublier le chantier 4024 qui avance « bon train », les chantiers de remise en état et maintien en état des locotracteurs et engins de TP et manutention.

Il ne faut pas oublier le maintien en état de la rame historique avec la 140C et les voitures qui nécessitent énormément de travail.

A noter quand même qu'un gros travail sur les voitures serait nécessaire et devra être organisé rapidement.

Côté Singapour, l'Exposition itinérante à Singapour qui devait se terminer mi juin 2021 avait été prolongée jusqu'au 5 janvier 2022 pour combler un déficit de trésorerie cumulé des suites des nombreux confinements opérés sur le territoire Singapourien. Suite à ce déficit de trésorerie, nos matériels ont pu dans un premier temps quitter Singapour, pour le port de Zeebrugge, ils y resteront jusqu'à la fin de l'année.

Pour rappel, faute de trésorerie suffisante, la société VIA s'est lancée dans un bras de fer avec l'AJECTA afin que l'AJECTA cède sans garantie le séquestre provisionné avant le départ des trains.

Côté rotonde, le 4 janvier 2022, nous avons signé un bail jusqu'en 2032 avec SNCF réseau, là encore il est à saluer l'important travail avec SNCF patrimoine et SNCF Immobilier qui va nous permettre à nouveau de réaliser des travaux de structure.

Une autre activité importante est l'activité Cinéma et shooting.

Notre collection continue à susciter un grand intérêt des réalisateurs et artistes ce qui constitue une part non négligeable de nos recettes.

Concernant la trésorerie, depuis deux ans le conseil d'administration peut quasiment en temps réel savoir qu'elle trésorerie est disponible ou non, malheureusement cet outil développé dans l'extranet n'est pas assez utilisé ou pas encore de la bonne manière.

Aussi comme vous pourrez le voir dans le rapport du trésorier, beaucoup de trésorerie notamment d'atelier ne sont pas suffisamment maîtrisées.

Je renouvelle ici le vœu formulé l'an passé que l'ensemble des membres permanent sache limiter au strict minimum nos dépenses afin de maîtriser notre trésorerie.

Je précise à nouveau que chaque membre à jour de cotisation peut se rapprocher d'un administrateur et faire la demande de consultation des comptes et projets.

Malgré tout, l'année 2022, bien qu'essentiellement concentrée pour les animations sur le 2eme trimestre, a été riche en activité et sans faillir l'ensemble des bénévoles a répondu toujours présent.

Un grand merci à tous les membres actifs pour leur présence, à tous les membres pour leur soutien et à nos partenaires institutionnels et entreprises sans qui nous aurions beaucoup de difficultés à poursuivre nos activités.

Un remerciement tout particulier également à la SNCF notamment infra pôle de Paris EST, CMR, SNCF ETP4 et la direction de la communication.

Malheureusement, en 2022 nous avons perdu un membre du Conseil d'Administration, Alain Ricoeur qui nous a quitté peu avant l'AG l'an passé.

Suite au décès d'Alain et avant lui de Jean Claude Grancher ainsi que d'Olivier Foiche, l'AJECTA va dans les mois qui viennent réaliser un lieu de recueillement en hommage à ses membres disparus.

Merci à tous pour votre engagement et votre participation à nos activités diverses et variées.

Pour finir je demande la plus grande rigueur dans toutes les actions menées au sein de l'association tant au niveau de la gestion courante, que de la maîtrise des dépenses que du respect des exigences SNCF/APAVE etc...

Encore un grand merci à tous pour votre soutien.

Guillaume GRISON, Président de l'AJECTA

Le Président
Grison Guillaume



RAPPORT DU TRÉSORIER

Exercice 2022

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de notre association pour l'exercice 2022 clos le 31 décembre 2022.

Les éléments utiles à la compréhension de la situation financière de l'AJECTA vont vous être exposés.

Pour des raisons d'organisation interne du cabinet CEGECO, la plaquette comptable ainsi que le présent rapport n'ont pu être mis à votre disposition préalablement à l'AG. Ils le seront à l'issue de la présente réunion, par internet sur le site web de l'AJECTA. Vous pourrez consulter ces documents à tête reposée et vous exprimer en conscience pendant la période de vote. Nous vous prions de bien-vouloir nous excuser pour cette situation.

Nous soumettons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion, à l'affectation du résultat et à l'approbation du budget prévisionnel.

Le présent rapport vous présente les chiffres qui combinent l'ensemble des comptes et y associe les explications nécessaires à leur compréhension.

Comme l'an dernier, nous avons constaté des dépenses en 2022 qui ont été réglées sur 2023. Cela correspond à des dettes dans les documents comptables.

Le bilan vous donne également un état de la trésorerie disponible au 31/12/2022 qui s'élève à 342 400€. Une partie de cette somme est engagée sur les projets en cours (141TB407, restauration de la 241P30, restauration de la voiture Pullman 4024, restauration de la B9c9, Festival 2023).

Malheureusement les autres achats et charges externes sont repartis à la hausse cette année après 2 ans de baisse successive. On note une augmentation de 74 058€. La préparation du festival 2023, les travaux d'entretien courant et l'inflation galopante explique cette hausse. On peut noter que la facture d'électricité a été multipliée par 3, celle de fuel par deux.

Malgré le sérieux des uns et des autres, la comptabilité analytique mise en place ne permet pas encore de maîtriser totalement les dépenses. Son bénéfice réside en notre capacité à ne pas dépenser l'argent engagé dans les projets lorsqu'il ne s'agit pas de fonds dédiés.

Nos recettes propres, ont encore augmenté de près de 70 000€ cette année poursuivant, ainsi, la hausse entamée il y a deux ans. Néanmoins, cette hausse est à mettre en perspective car elle provient essentiellement d'une assurance vie souscrite à notre bénéfice par notre ami Olivier Foiche qui nous a quittés en fin d'année 2022. Le montant de cette recette exceptionnelle s'élève à 99 916€

Les recettes des entrées continuent à progresser pour le Musée, et sont reparties à la hausse concernant les manifestations de bienfaisance. Les activités annexes ont suivi exactement le même schéma.

Les recettes de location de patrimoine et de subventions sont en forte baisse cette année (effet Singapour en 2021).

L'augmentation totale des produits d'exploitation n'aurait pu se faire sans l'aide de nos soutiens institutionnels et le travail acharné de nos bénévoles, notamment, lors de l'organisation de nos manifestations de bienfaisance.

Les cotisations sont de nouveau en forte baisse. Pour mémoire, ce poste est le reflet de notre capacité à mobiliser les membres. Cette année nous avons perdu près de 2000€ sur ce poste !

On peut noter que les dons généraux ont diminué en 2022 au profit du festival 2023 alors que la souscription pour la 241P30 reprend des couleurs.

Le tableau ci-après compare les principaux produits 2017 à 2022 :

PRODUITS	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Entrées (Musée + Manifestations)	17 969	6 175	8 227	17 707	15 846	17 040
Boutique/Buvette (Musée + Manifestations)	9 205	2 659	5 790	10 244	9 286	7 686
Mise à disposition de patrimoine <i>Par exemple Cinémas et Loc. Diverses</i>	6 486	84 053	83 641	36 616	6 324	10 430
Emplacements Exposants (Manifestations)	1 300	0	1 970	1 180	3 210	1 370
Billets (Trains et Navettes Manifestations)	18 314	3800	6 158	15 270	6 307	6 003
Voiture restaurant (Trains et Manifestations)	2 050	0	1 412	3 668	6 428	6 860

Une fois de plus, je vous rappelle quelques éléments relatifs à la lecture qui est faite de la réglementation fiscale et qui conduit à l'exonération des impôts commerciaux :

- La notion de « Manifestation » regroupe les 6 manifestations de bienfaisance autorisées par l'administration fiscale.
- Les entrées du musée sont exonérées des impôts commerciaux (TVA, IS, CET ...) quel que soit le montant.
- Les billets de train Grande Ligne le sont également puisque l'ensemble des voyageurs sont membres de l'association avec toutes les prérogatives qui s'y attachent.
- En dehors des manifestations de bienfaisance, les activités de Boutique/Buvette/Restauration sont clairement des activités à caractère commercial et pourraient, à ce titre être l'objet des impôts commerciaux. La facturation de prestations de main d'œuvre ou de travaux également. Cette année le produit de ces activités s'élève à 1 986€. Elles n'ont clairement pas un caractère prépondérant et leur produit ne dépassant pas 72 000€, elles sont exonérées des impôts commerciaux.

Je ne vais pas changer de formulation concernant la mise à disposition de patrimoine qui reste toujours, quant à elle, sujette à discussions selon qu'on voit ces revenus comme une activité concurrentielle (par rapport à d'autres structures commerciales à l'échelle de la France) ou bien si l'on voit le caractère unique des pièces ne pouvant, par essence, faire l'objet de concurrence... Cette année ne nous a pas permis de régler ce sujet que j'estime être pourtant une priorité. Le Trésorier n'est pas le seul à intervenir dans la rédaction d'une demande de rescrit fiscal et, tous ceux susceptibles d'y contribuer ont été pris par l'organisation du festival 2023.

Je suis régulièrement questionné sur le fait que la cotisation puisse faire l'objet d'une réduction fiscale. Malheureusement, cette cotisation donne droit à des contreparties qui ne sont clairement pas négligeables devant son montant (réductions sur les entrées, la boutique et les billets de train d'une part, mais également, l'hébergement qui n'est pas facturé aux bénévoles qui en bénéficient). Aussi, il n'est pas possible de délivrer de reçu fiscal à ce titre.

En 2022, 159 personnes ont cotisé. 157 adultes et 2 mineurs. 59 membres n'ont pas renouvelé leur cotisation cette année. Certains par simple oubli, d'autres par difficultés financières liées à la situation économique générale, d'autres enfin, peut-être par désintérêt.

Malgré cette perte sèche mais au regard de la situation économique et de l'augmentation de nos frais fixes, il a été décidé de supprimer l'abonnement papier à partir de 2023 et de fixer le montant de la cotisation à 40€.

Les recettes de l'AJECTA étant constituées de nombreux dons et abandons de frais, l'assemblée générale est l'occasion de saluer et de remercier l'ensemble de nos généreux donateurs et de nos sympathiques bénévoles qui abandonnent leurs dépenses de déplacement, de fournitures ou d'équipement pour les chantiers et qui s'élèvent cette année à 68 671€ (en hausse).

Les dons en numéraire s'élèvent cette année à 27 772 € dont 5 030 € pour remettre la 241P30 en état de présentation et 11500 pour le festival 2023.

En 2022, les bénévoles de l'AJECTA ont réalisé 10 734 heures (en légère hausse) qui représentent 166 505€. Cela représente 6,7 équivalents temps plein répartis sur les 53 permanents soit en moyenne 0,13 ETP par personne sachant qu'il y a de nombreuses disparités avec quelques cumuls individuels dépassant 800 heures (0,5 ETP).

Les subventions publiques de fonctionnement s'élèvent à 11 300€. A ce titre, je remercie tout particulièrement Monsieur le Maire de Longueville et Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Provinois pour l'aide et la confiance que chacun, à son niveau, a bien voulu nous accorder.

L'AJECTA a donc bénéficié, en 2022, d'un montant de 138 937 € provenant de la générosité publique et de la valorisation de dons en nature ainsi que d'aides des collectivités locales et de l'Etat. Cela représente 44% de nos recettes numéraires.

Depuis le 1er janvier 2022, nous bénéficions d'une nouvelle convention d'occupation par la SNCF selon laquelle nous versons un loyer d'environ 10000€ par an et la SNCF renonce à nous facturer 203 665€ (Prix du marché pour la superficie et le bâtiment que nous occupons)

En comptant le travail des bénévoles et les dons en nature, les contributions volontaires s'élèvent à 82% du budget total additionnant les recettes numéraires et les contributions en nature (encore en hausse cette année). Cette dimension démontre la prépondérance des activités non lucratives de notre association ainsi que le caractère désintéressé des personnes qui y contribuent.

Nous avons délivré, cette année, 126 reçus fiscaux au titre de l'article 200 du Code Général des Impôts et au titre de l'article 238 bis du même code pour un montant total de 300 099 €. Nous remercions encore une fois nos généreux donateurs ainsi que nos membres. Ce montant a été déclaré à l'administration fiscale conformément à la réglementation en vigueur.

En 2022, les dépenses relatives aux projets en cours ont été les suivants:

- 141TB407 : 2 364 € (Poursuite des travaux de remise en marche)
- Poste de Cravant : 11 019 €
- Voiture Pullman 4024 : 1452 €
- B9C9 : 7988 €

En parallèle, des dépenses d'entretien courant notables ont été effectuées :

- Rame historique et matériels divers : 9 504 €
- Voies ferrées : 8 864 €

Je vous propose de reporter l'excédent de 69 867€ constaté à la clôture des comptes 2022 sur l'exercice 2023, conformément à l'article 205 §2 de nos statuts.

Comme chaque année, je vous rappelle que cet excédent résulte de l'amortissement de certains travaux et est destiné au montage de nouveaux projets de restauration ainsi qu'à la maintenance de notre patrimoine. Il ne s'agit en aucun cas d'un bénéfice que l'on pourrait dépenser sans compter.

Pour mémoire, nous avons toujours deux véhicules interdits d'accès au réseau pour non-réalisation des opérations de contrôle prévues par la réglementation et les schémas de maintenance. La levée de ces interdictions se fera moyennant une dépense de l'ordre de 50 000€ à prélever sur nos fonds propres.

La remise en état de la B9c9 coûtera environ 150 000€ dont environ 52500€ provenant de nos fonds propres. Nous avons d'ores et déjà reçu une notification de subvention de 37 500€ de la part du département. Une convention est en cours de signature avec la DRAC pour un montant de 60 000€.

La rotonde nécessite également une série de travaux dont le montant dépassera 300 000 € et sur lesquels on devra financer au moins 60 000€.

Les projets menés par l'AJECTA couvrent plusieurs exercices avec des montants dépassant largement les ressources propres annuelles de l'association. Par ailleurs, l'inflation actuelle pénalise notre budget général de fonctionnement.

Pour finir, je souhaite évoquer le festival 2023 dont on sait à la date de la présente assemblée, qu'il n'a pas eu le succès escompté et, par conséquent, un important déficit va devoir être comblé.

De généreux donateurs nous ont déjà versé un peu plus de 100 000€. Nous avons mis de côté près de 120 000 € sans objectif précis. Cette somme devra être utilisée. Nous devons, par ailleurs, vendre un stock de rails à hauteur de 56 000€. Certains de nos créanciers doivent réduire leurs factures. Mais cela ne suffira pas. Nous devons sans doute mettre en sommeil les projets pour lesquels nous n'avons pas de fonds propres engagés contractuellement (subventions ou dons avec droit de reprise).

Une nouvelle fois, cette réalité doit conduire à une gestion plus que prudente de nos excédents. Nous demandons donc à chacun de faire preuve de la plus grande retenue dans ses dépenses et de favoriser au maximum les abandons de frais.

Aussi, je sollicite votre approbation du budget « prévisionnel » 2023 qui prend en compte cet aspect du festival que nous venons de vivre il y a un mois.

L'ensemble de la documentation comptable est à votre disposition, sur rendez-vous, au bureau du dépôt.

Le bilan et le compte de résultat synthétiques seront publiés au Journal Officiel, conformément à la législation en vigueur.

Merci de votre attention et de votre confiance.

Olivier Goncalves,



Trésorier.

AJECTA
77650 LONGUEVILLE

Page : 2

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	343 792	91 698	252 094	262 720	10 627	4.04
	Installations techniques Matériel et outillage	1 008 950	540 035	468 915	486 563	17 648	3.63
	Immobilisations corporelles en cours	125 868		125 868	103 043	22 825	22.15
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I	1 478 610	631 733	846 877	852 327	5 450	0.64
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	7 727		7 727	13 406	5 679	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 740		3 740	36 925	33 185	89.87
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	44 710		44 710	45 041	332	0.74
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	342 450		342 450	230 171	112 279	48.78
	Charges constatées d'avance (2)	20 367		20 367	20 193	175	0.87
	Total II	418 994		418 994	345 736	73 258	21.19
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 897 605	631 733	1 265 871	1 198 064	67 808	5.66

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	349 158	349 158		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	4 238	4 238		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	347 716	212 710	135 007	63.47
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	69 867	135 007	65 140	48.25
	Situation nette (sous total)	770 979	701 112	69 867	9.97
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	450 454	469 809	19 355	4.12
	Provisions réglementées				
	Total I	1 221 433	1 170 921	50 512	4.31
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	31 802	11 072	20 730	187.23
	Total II	31 802	11 072	20 730	187.23
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	12 372	15 571	3 199	20.54
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	265	500	235	47.00
	Total IV	12 637	16 071	3 434	21.37
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 265 871	1 198 064	67 808	5.66

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	5 735		7 705		1 970	25.57
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature	45 250				45 250	
Ventes de prestations de service	45 727		90 994		45 267	49.75
Parrainages	9 598		6 135		3 463	56.45
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	11 300		10 900		400	3.67
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	96 444		72 200		24 244	33.58
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie	99 916				99 916	
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 290				3 290	
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits			59 407		59 407	100.00
Total I	317 259		247 340		69 919	28.27
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	3 582		6		3 586	NS
Variation de stock	1 360		782		578	73.90
Autres achats et charges externes	170 004		95 946		74 058	77.19
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	208		344		136	39.53
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	34 987		35 589		602	1.69
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	20 730		3 140		17 590	560.19
Autres charges	36 926		989		35 937	NS
Total II	267 808		136 796		131 012	95.77
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	49 451		110 544		61 093	55.27

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 130		295		836	283.71
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	1 130		295		836	283.71
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 130		295		836	283.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	50 582		110 839		60 257	54.36
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			1 813		1 813	100.00
Sur opérations en capital	19 355		19 355		3 000	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			3 000			
Total V	19 355		24 168		4 813	19.91
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	70				70	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	70				70	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	19 285		24 168		4 883	20.20
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	337 745		271 803		65 942	24.26
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	267 878		136 796		131 082	95.82
5. EXCEDENT OU DEFICIT	69 867		135 007		65 140	48.25

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	166 506		144 991		21 515	14.84
Prestations en nature	203 665		3 611		200 054	NS
Bénévolat						
TOTAL	370 171		148 602		221 569	149.10
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature	203 665		3 611		200 054	NS
Personnel bénévole	166 506		144 991		21 515	14.84
TOTAL	370 171		148 602		221 569	149.10

ANNEXE 3 2/2

Budget Prévisionnel 2022

AUECTA
3, rue LOUIS PASTEUR
77850 LONGUEVILLE

BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES		TOTAL	682 180
APPROVISIONNEMENTS			519 400
GNR	7 500		
Fuel Domestique	3 000		
Huiles	900		
Essence Groupes Electrogènes et Outillage / Gaz Bouteilles	100		
Charbon	20 000		
Achats de prestations de services	445 000		
Achat de Prestations de Travaux	4 000		
Eau et Electricité	17 000		
Fournitures d'entretiens et de petit équipement	17 500		
Fournitures Administratives	1 700		
Achats Boutique - Produits non-transformés	2 500		
Achats de marchandises - Distribution Voyageurs/Visiteurs	200		
SERVICES EXTERIEURS			66 500
Locations immobilières - Site de Longueville	5 100		
Locations immobilières - Site de Villiers St-Georges	1 300		
Locations mobilières	8 900		
Charges Locatives	1 200		
Entretien et réparations sur bien immobilier	1 500		
Entretien & réparations sur bien mobilier	13 000		
Maintenance et Contrôles Techniques	20 000		
Assurances	3 400		
Honoraires	12 000		
Documentation Technique	100		
AUTRES PRESTATIONS EXTERIEURES			95 100
Transport de biens - Divers	750		
Frais de déplacements des bénévoles	62 000		
Médecine d'Aptitude	750		
Formations bénévoles (UNECTO)	1 000		
Réception / Repas Chantiers	27 000		
Frais Postaux	500		
Télécommunications	1 600		
Frais des services bancaires	1 500		
AUTRES CHARGES			1 180
Redevances Radioélectriques	150		
Immatriculations EPSF	30		
Cotisations diverses (Fédération ou autres associations...)	1 000		

PRODUITS		TOTAL	682 180
VENTES			158 000
Vente de Produits finis - Restauration à Bord	0		
Manifestations de Bienfaisance - Restauration à Bord	0		
Manifestations de Bienfaisance - Billets de Train	4 000		
Entrées Musée	10 000		
Manifestations de Bienfaisance - Entrées	122 000		
Activités Annexes - Ventes Buvette/Boutique	2 000		
Locations, Mise à Disposition patrimoine	7 000		
Manifestations de Bienfaisance - Boutique/Buvette	11 000		
Manifestations de Bienfaisance - Location Emplacement Exposant	2 000		
SUBVENTIONS			74 200
Subv. Exploit, sans droit de reprise	2 000		
Subventions Festival	72 200		
AUTRES PRODUITS			267 000
Cotisations	6 000		
Vente de Dons en Nature	56 000		
Dons Manuels non-affectés	10 000		
Abandons de Frais	70 000		
Dons et mécénats Festival	125 000		
UTILISATION DES RESERVES			182 980
Reserves dormantes	120 000		
Reserves Projets sans droit de reprise	62 980		

1/1

ANNEXE 4 Rapports du Commissaire aux Comptes

[Lien externe. Document séparé](#)

ANNEXE 5 Procès Verbal de tenue du bureau de vote



AG 2023 - Exercice 2022

Langue : Français ▼

[\(Vous souhaitez aider à traduire ?\)](#)

Cette élection a été dépouillée.

- **1- Approuvez-vous le rapport moral qui vous a été présenté par le Président ?**

OUI	54
-----	----

NON	1
-----	---

Je m'abstiens	0
---------------	---

- **2- Approuvez-vous le bilan financier qui vous a été présenté par le Trésorier ?**

OUI	53
-----	----

NON	0
-----	---

Je m'abstiens	2
---------------	---

- **3- Approuvez-vous les comptes de l'exercice clos ?**

OUI	53
-----	----

NON	0
-----	---

Je m'abstiens	2
---------------	---

- **4- Donnez-vous quitus aux administrateurs pour leur gestion ?**

OUI	52
-----	----

NON	1
-----	---

Je m'abstiens	2
---------------	---

- **5- Approuvez-vous le budget prévisionnel 2023 ?**

OUI	50
-----	----

NON	1
-----	---

Je m'abstiens	4
---------------	---

• **6a- Souhaitez-vous que Pascal Berger occupe un poste d'administrateur ?**

OUI	51
NON	2
Je m'abstiens	2

• **6b- Souhaitez-vous que Luc Duverger occupe un poste d'administrateur ?**

OUI	51
NON	2
Je m'abstiens	2

• **6c- Souhaitez-vous que Philippe Maligot occupe un poste d'administrateur ?**

OUI	50
NON	2
Je m'abstiens	3

• **6d- Souhaitez-vous qu'Alexandre Valembois occupe un poste d'administrateur ?**

OUI	50
NON	1
Je m'abstiens	4

Nombre de bulletins acceptés : 55

Cette élection est administrée par AJECTA.

La liste électorale comporte 149 électeur(s) et a pour empreinte

SG11dhjYZFPRr/+pd5eplqaVau7xb4i2THTcEALC1/8.

Toutes les autorités de confiance suivantes (clés de vérification) sont nécessaires pour déchiffrer le résultat :

- server (dwVvgtERWkenFdoSagU/fiBSMJ7Us2BDTKC1E4C0IY4)

1 des 2 autorités de confiance suivantes (clés de vérification) [clés publiques] sont nécessaires pour déchiffrer le résultat de l'élection :

- Olivier GONCALVES (69xMHN16e+0008hLQDeczbt/xIJSAO0JAlhymz4yqjY) [VqbY37BaOjefeKrfHqZJ2xOb2B0D0GoDrwGHMURUZts]
- Philippe VIEUX-COMBE (69xMHN16e+0008hLQDeczbt/xIJSAO0JAlhymz4yqjY) [NCQZBRWuZPBeaehiJWUd5Hq5UlosdUwO4FJyhmbj/IU]

Les codes de vote ont été générés et envoyés par server et ont pour empreinte

mLOMYQv6dtIVnbUt8KVLJX2qpZcGd/MT5ecjlf3SGpl.

L'empreinte du résultat chiffré est +oStacJH6jumpyD5i0skpUorae5SbdWddN7AVcc3Wsoo.

ANNEXE 6

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 28 JUIN 2023

Ce compte rendu comporte 1 page. Le CA s'est tenu en visio conférence.

La séance est présidée par Guillaume GRISON.
Secrétaire de séance : Philippe VIEUX-COMBE

Étaient présents :

- BARTHELEMY Cyprien
- BERGER Pascal
- DUVERGER Luc
- GIRARD Karine
- GONCALVES Olivier
- GRISON Guillaume
- MALIGOT Philippe
- VALEMBOIS Alexandre
- VIEUX-COMBE Philippe

Ordre du jour :

- Election des membres du bureau
- Questions diverses

La séance est ouverte à 19h06

Le Président commence par remercier Severin ALEXANDRE et Jean Claude POLLIOT pour toutes les années passées à œuvrer au sein du Conseil d'Administration.

Il souhaite, également, la bienvenue à Luc DUVERGER, Philippe MALIGOT et Alexandre VALEMBOIS nouvellement élus.

Élection des membres du Bureau

- Président : 1 candidat, Guillaume GRISON est élu avec 8 voix pour,
- Vice-président : 1 candidat, Cyprien BARTHELEMY est élu à l'unanimité,
- Secrétaire : 1 candidat, Philippe VIEUX-COMBE est élu à l'unanimité,
- Secrétaire adjoint : 1 candidat, Pascal BERGER est élu avec 8 voix pour,
- Trésorier : 1 candidat, Olivier GONCALVES est élu à l'unanimité,
- Trésorière adjointe : 1 candidate Karine GIRARD est élue à l'unanimité,

Questions diverses

- **Circulations vapeurs de fin d'année** : 28 Octobre Train de la Citrouille, 10 Décembre Train du Pere Noel
Parcours : Provins - Villiers St Georges. Plein Tarif 30€ Tarif Réduit 15€
- **Journées du Savoir Fer** : 16 et 17 septembre : Pas de circulations. Pas de salon ferroviaire sous la rotonde. Présentation de nos travaux par les bénévoles.
- **Chaudière Zone bénévoles** : Remplacement du circulateur Eau Chaude et recherche solution pour remplacer la chaudière vieillissante.

La séance est levée à 19h37.

Le secrétaire de séance
Le secrétaire
Philippe VIEUX-COMBE



Le Président
Guillaume GRISON

